

**Présents :** Marine, Audrey, Christiane, Marie, Cécile, Magalie, Marjorie, Béatrice, Marie-Claire (samedi).

## **Jour 1 : Vendredi 7 octobre 2022**

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

- **Format des formations Approche-médiation :**

-Y-a-t-il des ajustements possibles concernant le format des formations Approche-médiation ? **oui**

-A certaines conditions ? **oui**

-Est-ce que certaines en ont réalisés ? **oui**

- **Module 1 uniquement - pas de module 2** = Le module 1 comporte les fondamentaux = ok pour conserver le titre Formation à l'Approche-médiation
- **Module 1 en 3 jours + Module 2 en 1 jour** = Le module 1 comporte les fondamentaux = ok pour conserver le titre Formation à l'Approche-médiation
- **Module 1 en 2 jours + Module 2 en 2 jours** = Ce changement de format avec un temps plus court au Module 1 ne peut conserver le titre de Formation à l'Approche-médiation. Dans ce cas-là, il est important de renommer le titre en « sensibilisation à l'Approche-médiation » ou encore « initiation à l'Approche-médiation ».

→ **Le principe est de ne pas laisser à penser que le modèle qui est conçu sur 3 jours peut se réaliser en 2 jours.**

- **Protection de l'Approche-médiation :**

Le nom « Approche-médiation » ayant été déposé par Michèle au répertoire des marques de l'INPI. Chaque formatrice est invitée à compléter la mention en bas de page des livrets de formation. Proposition libre :

**La dénomination Approche-médiation et l'IPAM sont des marques déposées et réservées à l'INPI.  
Le contenu de la formation Approche-médiation est protégé par le droit d'auteur.  
Ce livret appartient à l'IPAM, il ne peut être ni reprographié, ni diffusé.**

→ **Point de vigilance à avoir concernant la protection du livret pédagogique lors des reproductions / impressions.**

# LIVRET DE FORMATION : Variantes et Communs

Au-delà des variantes pédagogiques, Michèle énonce les trois incontournables des formations à travailler:

- 1- **L'ESPRIT DE MÉDIATION** : Changement de regard/posture et habiletés communicationnelles
- 2- **LE TRAVAIL SUR LES BESOINS** : Ceux des jeunes avec l'évaluation du danger et ceux des adultes
- 3- **LA MÉTHODOLOGIE RIGOUREUSE PAR ÉTAPE QUI VA DE A à Z** afin que les stagiaires l'intègrent et puissent s'y référer chaque fois que nécessaire durant le travail avec les familles. Cela assure l'efficacité de la démarche et donne de la sécurité aux intervenants.

## o Page de garde du livret

➔ Titre commun à conserver : « **Faire évoluer sa posture professionnelle avec l'Approche-médiation** »

Certaines formatrices ont complété avec un sous-titre.

- Marie et Cécile : *Une méthodologie d'intervention pour enrichir sa pratique professionnelle et soutenir les personnes accompagnées*
- Audrey et Marine : *Une méthodologie d'intervention pour :*
  - Enrichir sa pratique professionnelle*
  - Soutenir les personnes accompagnées*
  - Travailler avec les familles*
  - Concevoir de meilleures collaborations*

## o Médiation familiale

Certaines formatrices, pour clarifier les cadres, parlent d'abord de la médiation familiale puis de l'Approche-médiation. D'autres démarrent par la définition de l'Approche-médiation pour ensuite parler de son origine soit la médiation avant d'avancer sur l'Approche-médiation en pratique. C'est ok. façons.

### **Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Paperboard avec historique de la médiation familiale
- Post it, définition de la médiation familiale par les personnes en sous-groupe
- Photolangage
- ...

## o Changement REGARD :

### **Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Exercice Chantal
- Vidéo du père avec le juge (Marjorie et Béatrice)
- Exercice Rebecca (Audrey)
- Apports détaillés de Guy Ausloos (Audrey et Marine)

## o Changement POSTURE :

### **Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Illustration du petit tableau : Jeu de rôle joué par les formatrices « Un professionnel qui parle à une « maman alcoolique » (Cécile-Marie-Christiane)
- Illustration du grand tableau en prenant appui sur une expérimentation issue du module 2 (Marjorie et Béatrice)
- Exercice TOM

## o Changement de PRATIQUES :

### o L'évaluation du danger

- La visée incontournable est la traduction du danger ou risque de danger de l'enfant en besoins à satisfaire.

- Attention à ce que les travailleurs sociaux n'utilisent pas les listes de besoins généraux, celle de Michèle incluse dans le livret ou celle de la HAS (Haute Autorité de Santé) qui fait référence officielle

dans tous les services de Protection de l'enfance, comme une liste de besoins incontournables pour tout enfant car le réel de chaque enfant est différent. Il est dangereux de cocher des cases sinon même nos propres enfants devraient être « suivis » ! C'est bien à partir d'une situation précise que tel symptôme, tel retard de développement, tel comportement doit attirer l'attention de l'intervenant et conduire à décoder puis nommer le ou les besoins non satisfaits sous-jacents. Ensuite à travailler sous forme d'objectifs successifs.

**Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Exercice Corentin
- Exercice Noémie

**o Objectifs précis, concrets et mesurables**

**Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Exercice Théo
- Exercice Séverine

**o La Communication**

**Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Cible / Ping-pong / spirale (Audrey)
- Les triangles
- Phrases de PORTER
- Débat en 2 groupes avec une thématique
- Reformulations à partir de la dynamique de groupe
- Scénettes inventées (Audrey et Marine)
- Les animateurs

**o La prise en compte des émotions et des besoins**

Michèle rappelle que si les émotions sont une porte d'entrée possible pour aller vers les besoins il y a aussi d'autres éléments qui nous permettent de décoder puis nommer et faire valider les besoins (cf. Comment décoder les besoins sous-jacents dans le livret).

**Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Voyage au pays des émotions (Audrey et Marine)
- Les 2 sœurs (Cécile, Marie, Christiane)
- Séverine

**o Le conflit**

**Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Toutes les formatrices démarrent par un brainstorming sur la notion de conflit!
- Cécile et Marie utilise en plus un document qui montre les gradations (de différence à violence) avec une illustration de Marie « Le choix du programme TV avec son mari » ou illustration de Cécile à propos d'un temps d'équipe.
- L'objet convoité
- Marjorie et Béa ont ajouté un exercice : en sous-groupe évoquer un conflit où ils (elles) ont été personnellement impliqué(e)s (pas trop impactant quand même ou conflit résolu) identifier la nature du conflit, les émotions par lesquelles elles ont passé, les freins et facilitateurs à la résolution du conflit... les autres personnes du sous-groupe cherchent les besoins de la personne.
- Les réactions au conflit

**o La négociation raisonnée**

**o Les options**

**Plusieurs supports sont utilisés par les formatrices :**

- Noémie
- Yanis
- Grand exercice

## Jour 2 : Samedi 8 octobre 2022

### RÉUNION STATUTAIRE

- **Météo de chaque « pôle » de formation :**

**Tous les écrits doivent être envoyés sans tarder à Marine qui va les regrouper afin d'en faire un envoi commun.**

- **Relecture de la charte, discussion, compléments, ajustements :**

- Ajouter l'indication du dépôt de marque Approche-médiation à l'INPI  
→ **Marine va proposer une phrase pour la charte**
- Question de la présence aux réunions statutaires ? Laisser la formulation « **Être présent (...)** » car c'est l'opportunité de se questionner et de se parler de l'écart avec la règle.  
→ **Cécile, Marie et Magalie vont proposer une phrase qui dirait quelque chose de cette opportunité de discussion à l'IPAM.**
- Éléments des formations à remplir chaque année sollicitée par Marine et information des actualités pour site  
→ **Marine va proposer une phrase pour la charte**
- Question de l'intervention selon les territoires et les binômes sur place : informer consulter ? A préciser ?  
→ **Audrey va proposer une phrase pour la charte.**

**Toutes les suggestions de modifications citées dessus ou non doivent être envoyées à Michèle sans tarder. Pour cela une version modifiable est jointe à ce compte-rendu afin que chacune puisse faire ses suggestions dans une autre couleur de police.**

- **Information INPI :** Il y a donc maintenant deux dépôts à l'INPI qui protègent et la marque IPAM et le concept « Approche-médiation.  
-  
- IPAM : Marque déposée à l'INPI en 2013  
- Approche-médiation : Marque déposée à l'INPI en 2022
- **Site internet**  
- Point sur les demandes régulières arrivées par le site de l'IPAM  
- Marine tient à jour le tableau recensant l'ensemble des formations dispensées par les formatrices et les fait apparaître de manière globale sur le site. Pour ce faire, les formatrices communiquent à Marine en fin d'année les données.  
- Marine va créer un espace membre sur le site internet afin d'avoir une boîte ressources commune qui pourrait comporter entre autres tous les exercices et documents collectés.
- **Actualités**  
- Michèle va intervenir à un colloque à Aix en Provence organisé par CIRPA France les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre. Il y aura environ 80 personnes en présentiel et une transmission gratuite en format webinaire.

**Michèle va nous envoyer le programme et les modalités d'inscription au webinaire qui est gratuit. Ce sera important de diffuser largement ces informations. C'est un bon moyen publicitaire pour promouvoir la formation et les stages.**

- Création du groupe What'app de l'IPAM. Audrey en est l'administrateur. C'est un moyen rapide et simple pour diffuser des infos, images, vidéos entre nous. Super initiative !

- **Nouveaux collaborateurs IPAM ?**

Éléments de réflexion :

Même si cela reste théorique Michèle propose de réfléchir à la voie vers laquelle nous irions si nous décidions d'agrandir l'IPAM.

Avoir en tête plusieurs éléments :

- Il est sain que le groupe IPAM ne soit pas un groupe fermé sur lui-même.
- La parution du livre aura probablement des effets sur les demandes de formation
- Une augmentation notable du nombre d'interventions pourrait nécessiter « l'embauche » de nouveaux formateurs car difficilement assuré par les formateurs actuels.
- Certains membres pourraient décider pour des raisons diverses d'arrêter leur participation.
- Et n'oublions pas que la formation des nouveaux pourrait s'étaler sur une ou deux années avant qu'ils ne soient opérationnels seuls ou en duos.

**Nous avons échangé à partir de ces postulats. Au final , et aussi en fonction de l'expérience de la deuxième promotion, Michèle synthétise les décisions en 4 principes :**

1. S'il y avait un jour intégration ce serait par le biais d'un **tutorat**. Cela signifie que le formateur qui présenterait la personne pour une cooptation par le groupe serait personnellement engagée devenant son « tuteur ». Il aurait une part très active dans la formation, la validation et le suivi du nouveau formateur.

2. Le déroulé de la formation avec ses étapes est encore à préciser mais les **4 « ingrédients »** de base à inclure seraient :

- Un travail continu avec la tutrice ou le tuteur ;
- Au moins un stage d'observation avec un autre formateur ;
- Du travail avec Michèle ;
- La conduite d'une première formation menée en binôme avec une ancienne formatrice.

3. La **validation** du nouveau formateur se ferait en regards croisés entre le tuteur, Michèle et le formateur qui a eu la personne en stage d'observation.

4. Par la cooptation du ou de la nouvelle venue, l'ensemble des formateurs s'engage à lui trouver un stage d'observation autre qu'avec son tuteur ou sa tutrice. Par contre ces formateurs ne seront nullement engagés à travailler en binôme avec elle car un duo d'animation ne peut se décréter, il se choisit et se vit.

• **Le livre collectif: où en est-on ?**

Le plan est validé, Michèle a écrit sa partie (préface ? introduction ?) et l'a envoyé à l'éditeur. Pour l'heure pas encore de retour de la part de ce dernier.

l'idée d'une dernière partie à construire par les formateurs de l'IPAM est retenue. Sous forme de table ronde ou sous forme de témoignages sur tel ou tel sujet pouvant intéresser les lecteurs.

➔ **La proposition est que chacune témoigne (avec possibilité de citer des témoignages de stagiaires) sur un point ou un sujet qui lui semble à l'expérience particulièrement important dans la formation à cette méthode d'intervention.**

**Vos propositions de sujets (sans rédaction pour le moment) sont à envoyer aux dijonnaises car ensuite à discuter avec l'éditeur.**

*Ex de thèmes qui ont été cités :*

- L'intérêt des jeux de rôle
- L'intérêt de former des équipes entières, les effets...
- L'évolution des stagiaires entre le module 1 et le module
- Les « déplacements » que cela fait faire aux professionnels, en quoi cela vient rejoindre dans leurs aspirations, leurs valeurs ?
- ...

## FOCUS SUR...

### o Le Module 2 : Finalité, contenu, exercices

Pour toutes les formatrices, il comprend :

- Le rappel de la méthodologie de l'Approche-médiation
- La prise en compte des expérimentations avec les réussites, les difficultés et les questionnements des stagiaires

Les démarches pédagogiques peuvent être différents :

- Soit partir des situations des personnes et les travailler à partir de leur place dans la méthodologie
- Soit partir de la méthodologie et l'illustrer en travaillant telle ou telle situation.  
Dans tous les cas les formateurs conçoivent des exercices ad hoc afin de coller au mieux aux besoins de chacun et du groupe. Utiliser aussi beaucoup la dynamique de groupe (cf Audrey)

➔ **Dans le doc « expérimentation pour le module 2 » du livret, reprécisé la formulation d'un objectif et ensuite l'identification et la validation des besoins de chacun en lien avec l'objectif**  
**Michèle refait une proposition qu'elle soumet au groupe.**

#### o Le Perfectionnement

Le contenu est ajusté :

- selon le délai d'inscription du perfectionnement (=plus ou moins éloigné de la formation de base)
  - en fonction des situations et des questions que les stagiaires souhaitent explorer plus en détail
- ➔ **Dans tous les cas, la méthodologie est reposée.**

#### o Réflexions sur la méthodologie : Les objectifs à identifier et exercice support

Marjorie et Béatrice partagent l'exercice « Yannis » qu'elles utilisent en remplacement du jeu des animateurs et de la piscine et qui prépare les stagiaires au grand exercice.

- Lister les besoins à satisfaire pour l'enfant et la formulation des objectifs : Le « *quoi faire pour ?* »
- Priorisation d'un objectif
- Décodage des besoins de chacun, besoins communs en sous-groupes.
- Lister les options en sous-groupes.

#### o Le grand exercice de dernière journée

Hormis Audrey et Marine, les formatrices réalisent le grand exercice avec la famille.

➔ **Proposition de rejouer cet exercice lors de la prochaine réunion annuelle de l'IPAM.**

#### o Formations autres que protection enfance

Les formatrices concernées vont se mettre en relation pour partager les exercices hors protection de l'enfance. Par exemple :

- ➔ Exercice « Tony »
- ➔ Exercice « Séverine »
- ➔ Exercice « Conflit de voisinage »
- ➔ ...

#### o Point sur « Médiation Familiale et Protection de l'Enfance » proposé par Michèle

L'article 374-4-1 reprend dans les mêmes termes l'article 373-2-10 la possibilité pour le Juge des enfants comme le JAF d'ordonner une médiation familiale.

Pour l'heure la loi s'applique « stricto sensu » mais les conditions d'applications seront précisées dans le décret à venir.

Positionnement de l'instance nationale (cf Audrey) : ces médiations ne seront pas prises en charge par la prestation de service de la CAF. Ces mesures se comptabilisent tout de même dans les chiffres d'activité CAF.

Vigilance à préserver le cadre éthique de la médiation. Attention aux pressions diverses !

Position pour Audrey et Michèle qui travaillent sur ce sujet depuis longtemps : « L'expert médiateur familial » missionné ne doit pas être soumis au cadre de l'assistance éducative.

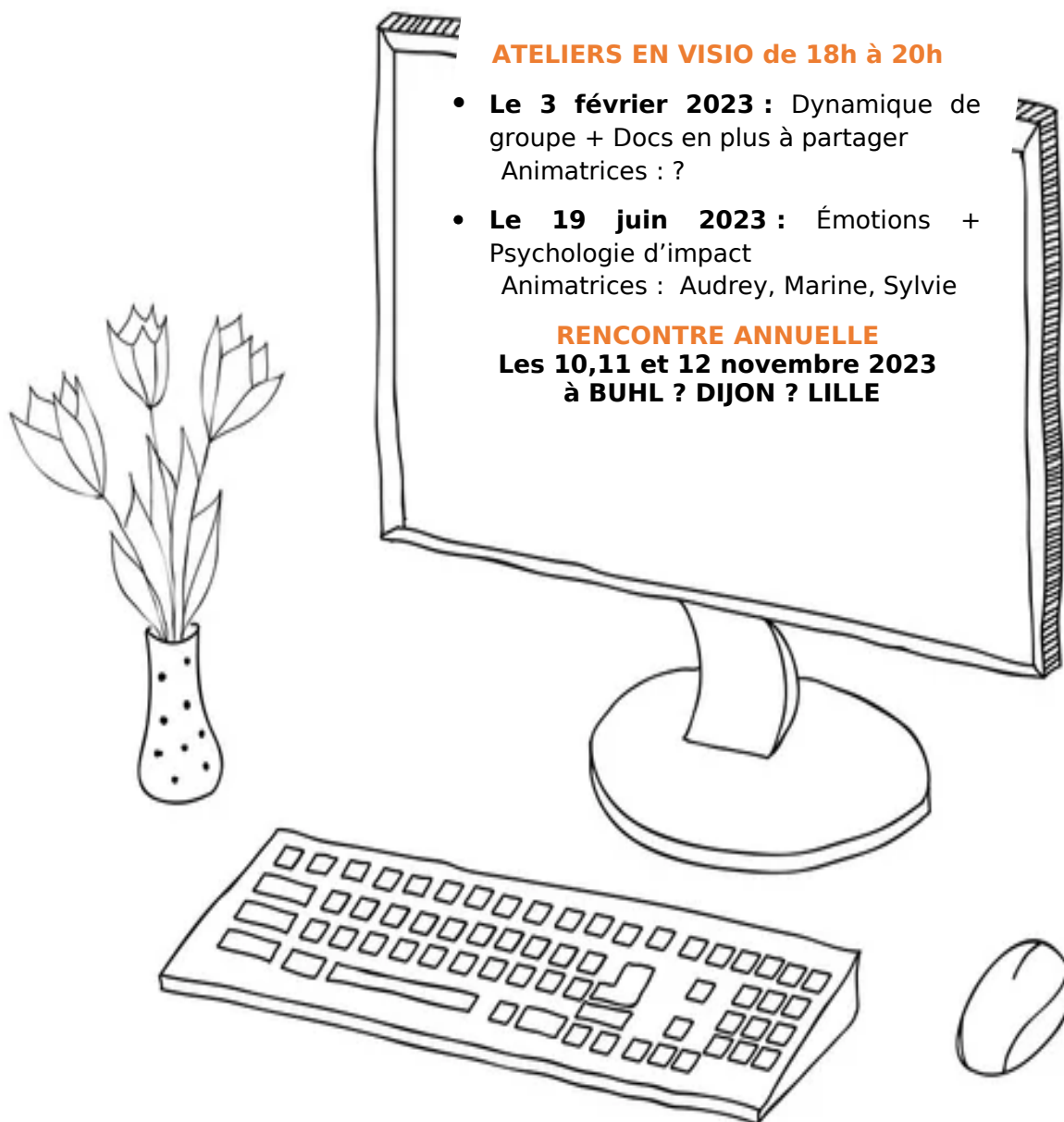
## Prochaines rencontres

Nous avons retenu deux dates d'Ateliers zoom et une date de notre regroupement 2023 qui, à l'unanimité vu la fécondité de celui-ci se déroulera sur deux jours !

Les ateliers Zoom reprendront des points qui n'ont pu être abordés comme La dynamique des groupes (Comment faire prendre la mayonnaise?), les docs supplémentaires à partager, le travail sur les émotions, la psychologie d'impact... A chaque fois l'atelier sera préparé et animé par l'une ou (et) l'autre d'entre nous.

Pour notre regroupement 2023 nous avons fixé les dates mais le lieu reste à définir. A priori nous envisageons de changer pour le Nord ou Dijon mais la qualité de la prestation et le prix du Rimlishof nous laissent dubitatives. 60 euros par jour pour hébergement+3 repas+2 collations. Qui dit mieux ? Les lilloises et les dijonnaises vont chercher la perle rare dans leur région. Sinon nous retournerons en Alsace avec plaisir !

L'idée d'un péréquation pour les frais de transport pour celles et ceux qui viennent de loin et paient personnellement sera à étudier. Le projet à confirmer pour 2023 serait d'expérimenter et vivre entre nous des jeux de rôle et des exercices que nous proposons aux stagiaires. A suivre...



### **ATELIERS EN VISIO de 18h à 20h**

- **Le 3 février 2023** : Dynamique de groupe + Docs en plus à partager  
Animatrices : ?
- **Le 19 juin 2023** : Émotions + Psychologie d'impact  
Animatrices : Audrey, Marine, Sylvie

**RENCONTRE ANNUELLE**  
**Les 10,11 et 12 novembre 2023**  
**à BUHL ? DIJON ? LILLE**